

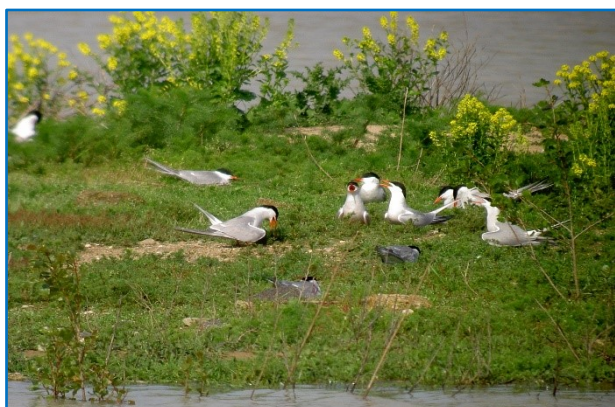
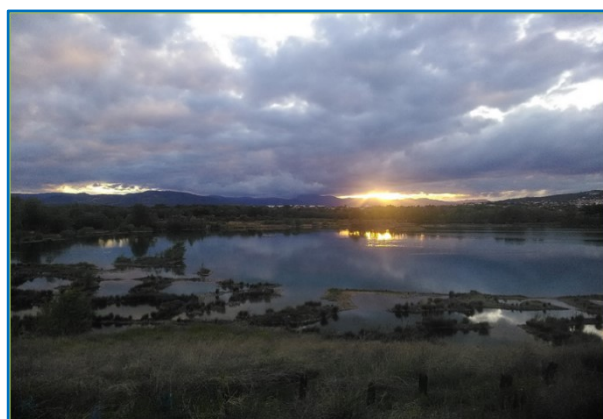


AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Rapport d'activités 2022

ENSil Ecopôle du Val d'Allier
Plan de gestion 2022-2031



Communes de Pérignat-ès-Allier et
La-Roche-Noire
Département du Puy-de-Dôme



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT



L'opération « Ecopôle Val d'Allier – Opération du plan de gestion » est cofinancée par L'UNION EUROPEENNE dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). L'Europe investit dans les zones rurales.



HISTORIQUE DES VERSIONS DU DOCUMENT

Version	Date	Commentaire
x	x	x
x	x	x

REFERENCE DU DOCUMENT

CHAUD P., LALANNE L. & MALY L. Rapport d'activités 2022, ENSil Ecopôle du Val d'Allier. 35pp

REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Rédaction	CHAUD Pierre, Chef de projets, LPO AuRA DT Auvergne LALANNE Lise, Directrice, Régie de Territoire des deux rives MALY Laurent, Eleveur, Nature aux pattes
Relecture et validation	GRUZELLE Anatole, Coordinateur de projets, SEAT

STRUCTURES

LPO Auvergne Rhône-Alpes, Délégation Territoriale Auvergne

Adresse : 2bis, rue du Clos Perret, 63100 CLERMONT-FERRAND

Tél : 04 70 36 39 79

Email : auvergne@lpo.fr

Régie de Territoire des deux rives

Adresse : Cour Valmy – Boulevard de la Porte Neuve – 63 160 BILLOM

Tél : 04 73 84 78 30

Email : regieterritoire63@gmail.com

Nature aux pattes

Adresse :

Tél :

Email :

CREDITS PHOTO

Page de garde : GIRAUD C, Point de vue sur l'Ecopôle & RIOLS R, Colonie de Sternes pierregarin

SOMMAIRE

PRESENTATION DU SITE	5
1. Rappel de l'historique récent	5
2. Cartographie du site	6
EI - PRESTATIONS DE CONSEILS, ETUDES ET INGENIERIE	7
1. EI2. Actualisation du plan de pâturage	7
2. EI18. Etude et suivi de la fréquentation et des usages	9
CS - CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL	10
3. CS1. Suivi de l'avifaune	10
3.1. Avifaune nicheuse	10
3.2. Avifaune hivernante	14
IE - INDICATEURS ET EVALUATIONS	15
4. IE1. Rédaction du rapport d'activités annuel	15
IP - INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL	15
5. IP1a. Maintien des zones pionnières (berges, grèves, ilots...)	15
6. IP7a. Entretien des boisements (ripisylves, haies, arbres isolés...)	15
7. IP8a. Lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales	16
8. IP12. Gestion des milieux ouverts : prairies, zones enherbées et espaces intersticiels	17
ME - MAINTENANCE ET ENTRETIEN	20
9. ME1a. Limiter les pollutions – nettoyage	20
10. ME2a. Entretien des parcs de pâturage	20
SP - SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT	20
11. SP1. Veille écologique	20
12. SP2. Veille et entretien des aménagements	20
13. SP3. Partenariat pompiers, gendarmerie et OFB	20
AT - AMENAGEMENTS TOURISTIQUES ET GESTION DE LA FREQUENTATION	21
14. AT22a. Entretien des cheminements et aménagements	21

15.	AT33. Signalétique pédagogique et réglementaire	21
PA - PRESTATIONS D'ACCUEIL ET ANIMATIONS		22
16.	PA7. Etablissement et mise en œuvre d'un programme d'animations	22
17.	PA12. Organisation de chantiers participatifs en faveur de la biodiversité	23
CC - CREATION DE SUPPORT DE COMMUNICATION ET DE PEDAGOGIE		24
18.	CC1. Mise en place et suivi des outils de communication (média, web, flyers...)	24
MS - MANAGEMENT ET SOUTIEN		31
19.	MS1. Organisation et animation de comités techniques et d'un comité de pilotage	31
20.	MS2. Concertation permanente avec les acteurs locaux	31
21.	MS3. Coordination, suivi administratif et financier	31
BILAN FINANCIER 2022		33
PREVISIONNEL 2023		36
BIBLIOGRAPHIE		37

PRESENTATION DU SITE

1. RAPPEL DE L'HISTORIQUE RECENT

Situé en rive droite de l'Allier, aux limites de l'agglomération clermontoise, l'Ecopôle englobe un ensemble de gravières dont l'exploitation s'est terminée en 2016. L'intérêt écologique du site réside en sa proximité à la rivière Allier et son implantation sur un axe migratoire important pour les oiseaux d'eau.

Inscrite au Contrat Territorial Val d'Allier Alluvial, la gestion du site entre 2016 et 2020 consistait à poursuivre la réhabilitation écologique des gravières entreprise en 2010, afin de favoriser l'accueil d'une riche biodiversité, tout en y assurant l'accueil et la sensibilisation d'un large public. Pour assurer une continuité des actions, le SEAT et la LPO ont participé à la définition du nouveau contrat territorial Val d'Allier Alluvial lors de groupes de travail, réunions territoriales et comité de pilotage.

La réhabilitation du site, a été faite en concertation avec le SEAT, le carrier (GIE de Bellerive) et la LPO Auvergne. Cela a permis un réaménagement exemplaire, à plus d'un titre, qui fait de ce site aujourd'hui une référence.

Après 2018, ayant marqué la valorisation et l'ouverture du site au public, l'intégration d'une multiplicité d'acteurs dans le fonctionnement global et les réflexions autour de l'Ecopôle s'intensifient et se poursuivent. Fin 2018, au regard de la cohérence des actions, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a rétrocédé ses parcelles de l'ENS du Pacage au SEAT et procédé à la labélisation de l'ensemble du site en ENS d'initiative locale. Cette union des deux sites a engendré en 2019 la fusion des deux plans de gestion de l'Ecopôle et du Pacage. Aussi, les intitulés d'actions présentées dans ce rapport, peuvent être différentes des années précédentes.

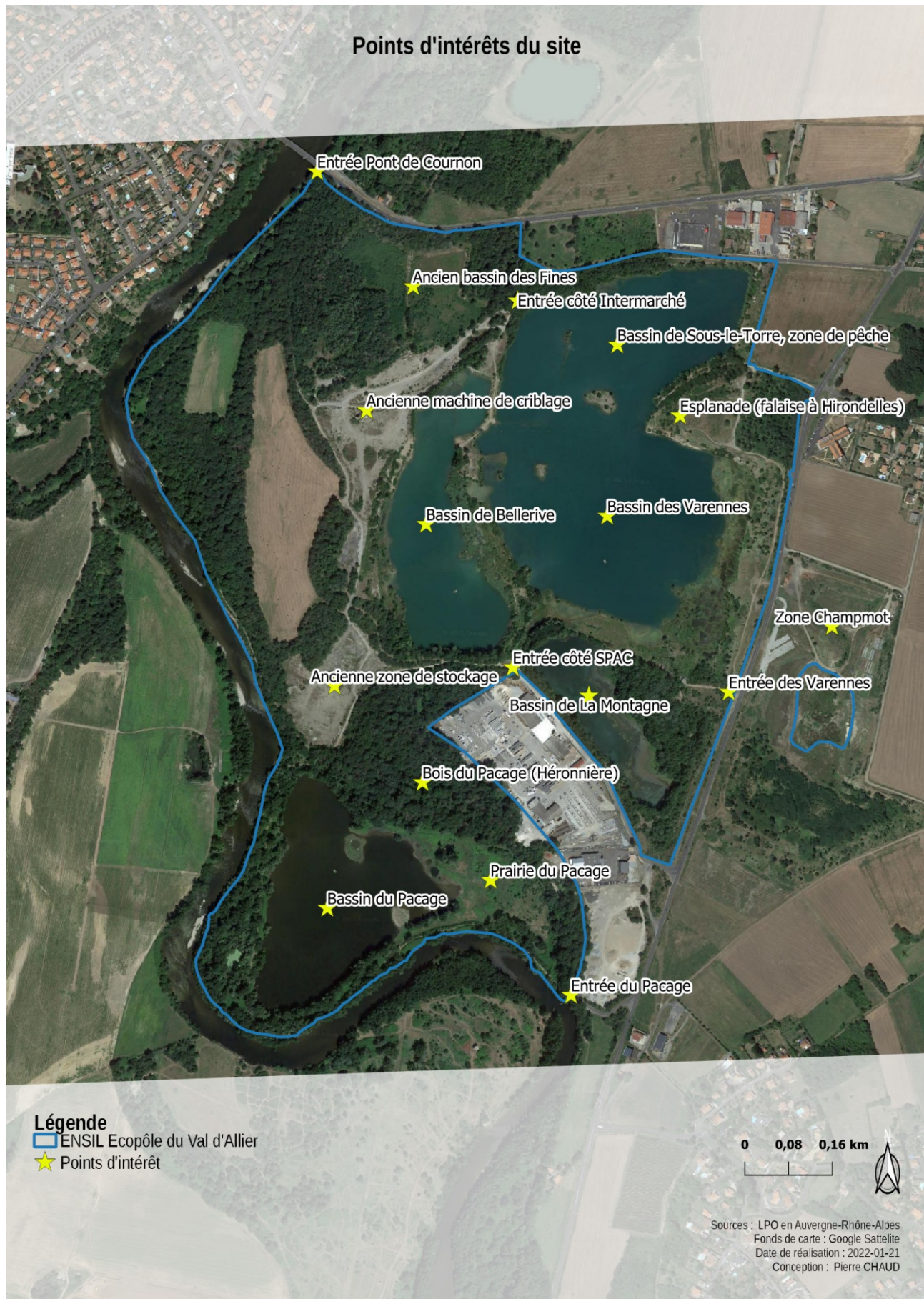
La Régie de territoire des deux rives, association d'insertion sociale par le travail, intervient en partenariat avec la LPO et le SEAT depuis 2019 pour les actions d'entretien courant, de veille patrimoniale et de médiation sociale sur le site. Cette innovation partenariale permet de faire participer des équipes en insertion professionnelle à un projet de réhabilitation et de gestion écologique ainsi qu'à la valorisation et l'accueil du public sur le site. En 2021 le rôle de la Régie de territoire sur l'ENSIL est une nouvelle fois encadré par la LPO Auvergne et le SEAT pour assurer le bon déroulement des actions et l'atteinte des objectifs.

L'entreprise Nature aux pattes, représentée par Laurent Maly, intervient pour le maintien et la restauration des milieux ouverts par l'écopastoralisme ovin-caprin.

En 2020 et 2021, le plan de gestion de l'ENS a été mis à jour par un groupement d'acteurs composé de la LPO Auvergne, la Régie de territoire des deux rives, Nature aux pattes, Rural Combo et l'agence Vous êtes d'ici.

L'année 2022 correspond à la première année de mise en œuvre de ce plan de gestion décennal.

2. CARTOGRAPHIE DU SITE



1. EI2. ACTUALISATION DU PLAN DE PATURAGE

L'objectif de cette étude était de mettre à jour le plan de pâturage pour répondre aux objectifs de gestion des milieux. Il a donc fallu adapter le pâturage déjà en place en fonction des objectifs de gestion et identifier et hiérarchiser de nouvelles zones potentielles toujours en regard des attentes de gestion. Ce travail fixe des objectifs par zones sur la lutte contre la renouée, et s'assure de limiter les impacts sur l'entomofaune.

Afin d'aboutir à un document livrable, cette actualisation a fait l'objet de deux visites de terrain, de cartographie SIG, de réunions de travail et de nombreux échanges menés par Laurent Maly (Nature aux pattes) et Pierre Chaud (LPO).

Le plan de pâturage 2023-2031 est livré en pièce jointe avec ce rapport d'activités.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Plan de pâturage de l'Ecopôle du Val d'Allier



Carte 1. Plan de pâturage 2022

2. EI18. ETUDE ET SUIVI DE LA FREQUENTATION ET DES USAGES

L'objectif de cette étude est d'améliorer les connaissances sur la fréquentation du site et les différents usagers afin de répondre aux problématiques posées par la sur-fréquentation et les perturbations occasionnées sur la biodiversité. En effet, il s'agit d'une thématique faisant l'objet de nombreux débats entre les différents acteurs depuis plusieurs années, et notamment depuis la mise en œuvre de la Voie Verte sur le site. Il en ressort une importance capitale de trouver et mettre en œuvre des solutions concrètes et efficaces afin de concilier les enjeux écologiques et sociaux du projet de l'Ecopôle du Val d'Allier.

Pour cela, le SEAT a confié la mission à un stagiaire de [XXX] sur une période de 6 mois. Les objectifs de ce stage étaient : XXX

Dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la LPO va accompagner le SEAT sur l'interprétation de ces résultats et sur les suites à donner à cette étude. Ce travail sera donc complété début 2023.

SYNTHESE CONCLUSIONS

PRECONISATIONS

SUITES A DONNER

CS - CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL

3. CS1. SUIVI DE L'AVIFAUNE

L'avifaune est un bio-indicateur par excellence de la gestion écologique d'un site tel que l'ENSil de l'Ecopôle du Val d'Allier. En effet, sa mosaïque de milieux et la connaissance fine des espèces d'oiseaux présentes vont permettre de suivre annuellement l'évolution démographique des espèces à enjeux et ainsi mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre dans le cadre du plan de gestion. En 2022, 141 espèces ont été observées sur les 245 espèces vues au moins une fois.

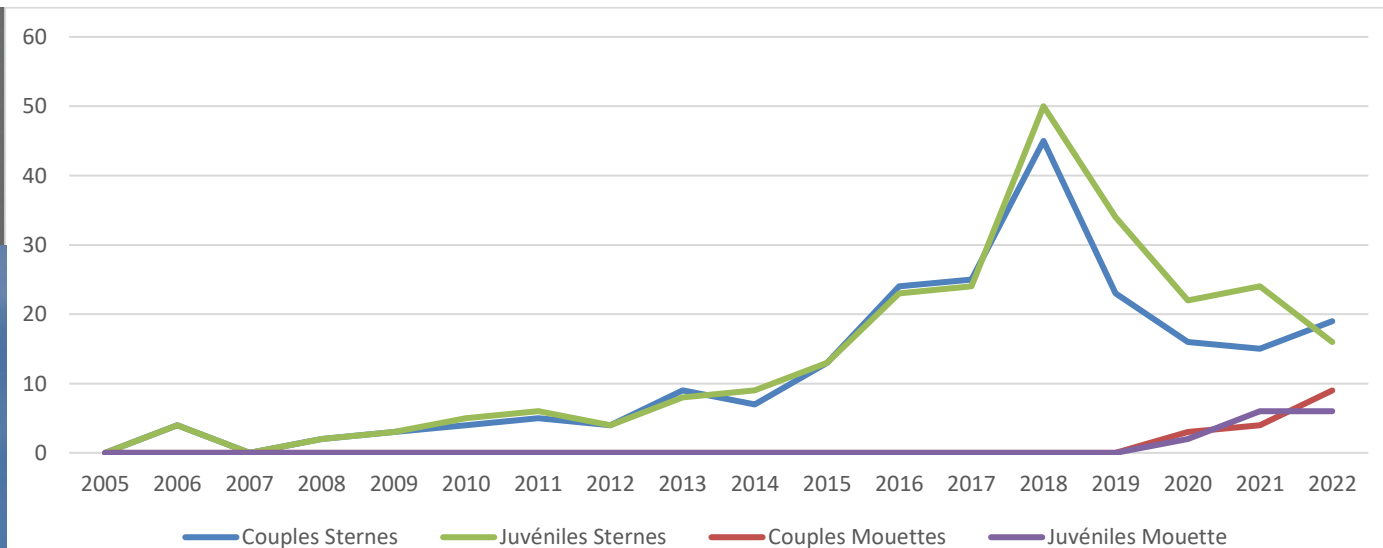
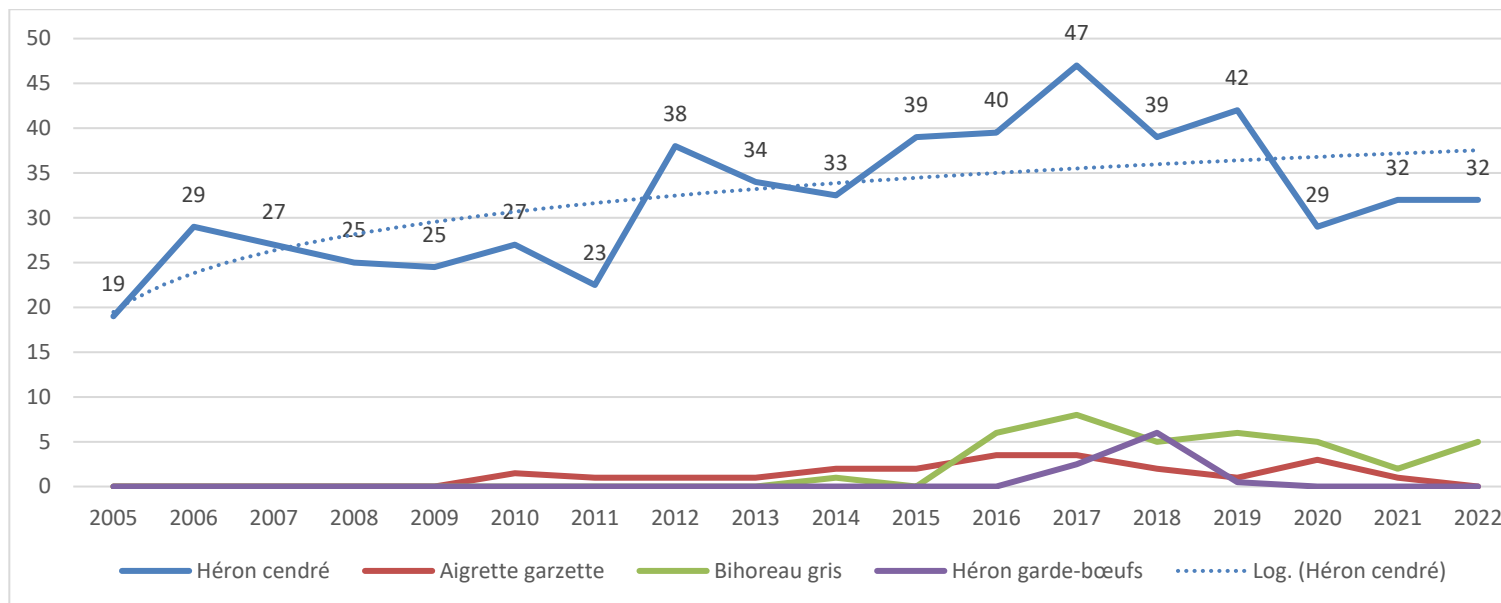
3.1. Avifaune nicheuse

	Pacage			Montagne			Bellerive			Varennnes			TOTAL		
	Nb nich.	Nb juv.	Prod.	Nb nich.	Nb juv.	Prod.	Nb nich.	Nb juv.	Prod.	Nb nich.	Nb juv.	Prod.	Nb nich.	Nb juv.	Prod.
Bernache du Canada	1	7	7	1	2	2				3	11	3,67	5	20	4
Nette rousse	1	7	7										1	7	7
Canard colvert	3	12	4	1	10	10	1	4	4	2	9	4,5	7	35	5
Foulque macroule							1	1	1	1	1	1	2	2	1
Gallinule poule-d'eau										1	1	1	1	1	1
Grèbe huppé	1	1	1				1	2	2	2	2	1	4	5	1,25

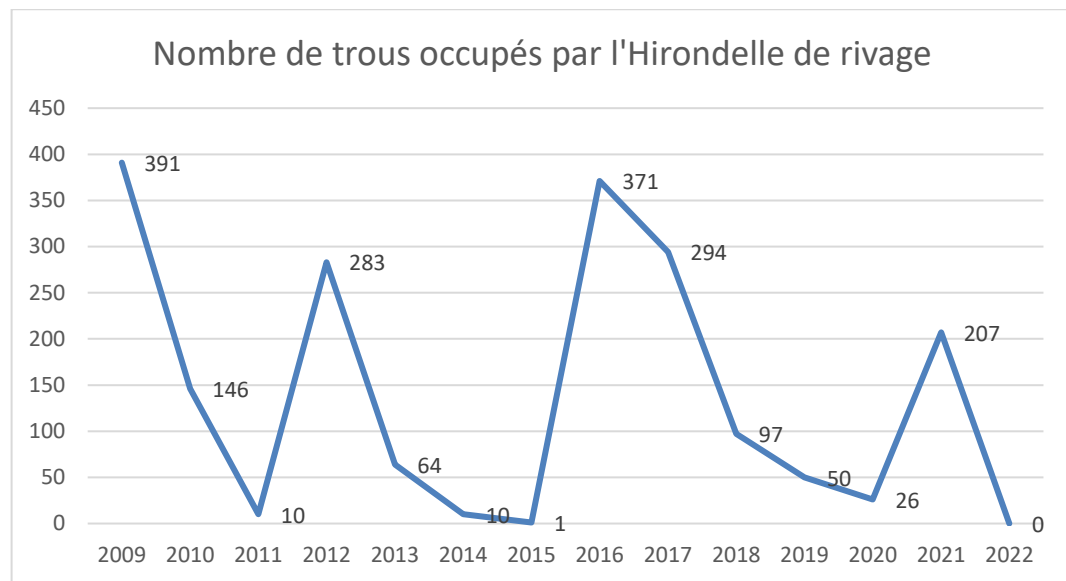
Nb nich. = Nombre de nichées / Nb juv. = Nombre de juvéniles à l'envol / Prod. = Productivité (Nombre de jeunes à l'envol par couple nicheur)

En plus de cela, notons la présence de 3 couples de nicheurs probables de Petit Gravelot, mais aucun jeune n'ayant été observé la reproduction de cette espèce n'est pas avérée pour 2022. Très discret et très susceptible au dérangement, le Petit Gravelot a de grandes difficultés à nicher sur l'Ecopôle et sa reproduction est souvent difficile à confirmer. Une mise en défend des berges et des zones de grèves plus efficace lui serait bénéfique.

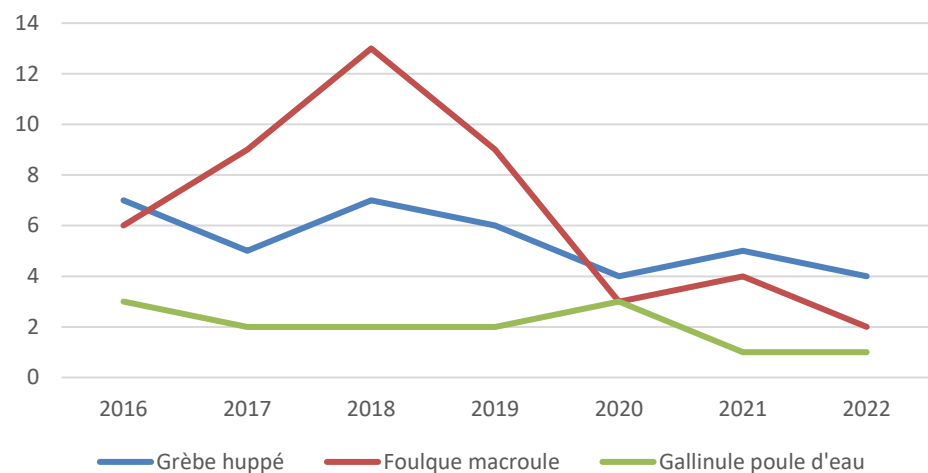
Malgré l'observation d'une vingtaine de trous occupés par les Hirondelles de rivage en début de saison, il s'avère que la colonie a été rapidement abandonnée par l'espèce à cause du dérangement (baignade, sauts depuis le haut de la falaise et escalade de cette dernière ce qui détruit les trous de nidification). Il s'agit de la **première année connue sans reproduction** de cette espèce sur l'Ecopôle depuis sa colonisation de la falaise. La mise en œuvre de mesures techniques et réglementaires et plus qu'urgente si cette colonie veut être sauvée.



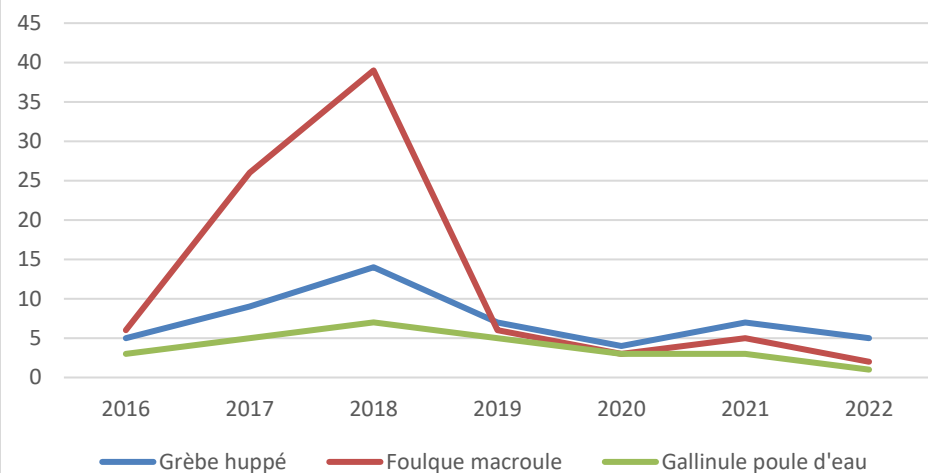
En lien avec ce suivi, un stage a été effectué sur l'étude des interactions entre les Sternes pierregarin et les Mouettes rieuses, dont le rapport est livré en pièce jointe.



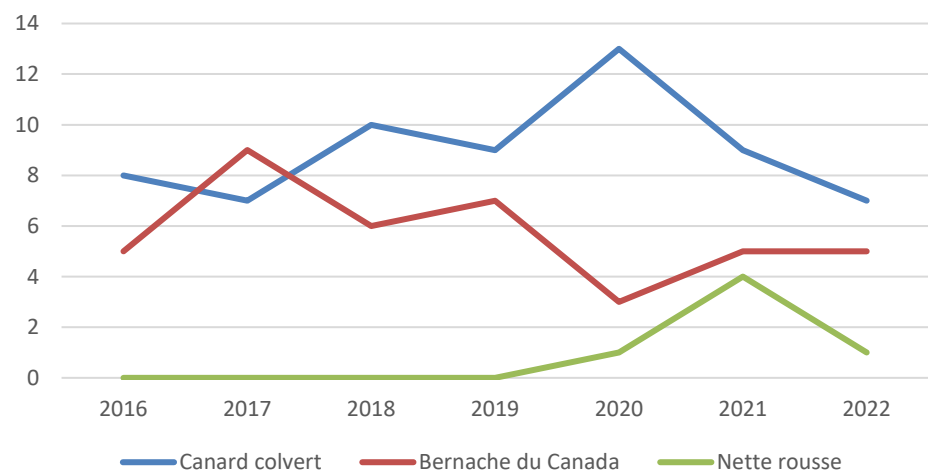
Evolution du nombre de nichées



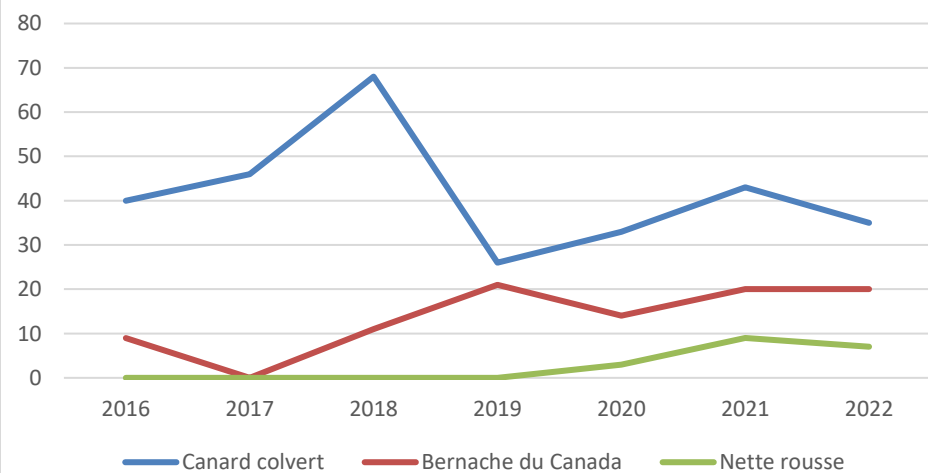
Evolution du nombre de juvéniles



Evolution du nombre de nichées



Evolution du nombre de juvéniles



3.2. Avifaune hivernante

Wetland 2021-2022	Novembre 2021	Décembre 2021	Janvier 2022	Février 2022
Avocette élégante	2			
Bécassine des marais	1			
Bernache du Canada	9	25	27	20
Bernache nonnette	1	1		1
Canard chipeau	9	23	29	24
Canard colvert	64	104	49	58
Canard siffleur	13	2	2	
Canard souchet	15	2	3	4
Chevalier guignette		1	1	2
Foulque macroule	68	100	108	68
Fuligule milouin	7	4	4	
Fuligule morillon				1
Gallinule poule d'eau	2	4	1	
Goéland leucopnée		2	10	3
Grand cormoran	47	86	83	88
Grande aigrette	2	2	10	4
Grèbe castagneux		2	1	
Grèbe huppé	38	39	41	26
Harle bièvre				1
Héron cendré	5	4	8	10
Mouette rieuse				
Nette rousse				
Râle d'eau			1	
Sarcelle d'hiver	110	23	20	6
Tadorne de Belon	8	1		
Total espèces	17	18	17	15
Total individus	284	402	377	310

IE - INDICATEURS ET EVALUATIONS

4. IE1. REDACTION DU RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL

Le rapport d'activité annuel permet de réaliser un bilan opérationnel et financier des actions mises en œuvre durant l'année, de rendre compte aux différents partenaires et financeurs du projet, et enfin de faciliter les différentes évaluations à venir en synthétisant toutes les informations concernant la gestion du site dans un document unique.

Ce rapport d'activité correspond à un nouveau modèle (comparé aux années précédentes), mis à jour à l'occasion du nouveau plan de gestion. Ce modèle sera repris pour les 10 années de mise en œuvre de l'actuel plan de gestion afin de faciliter la recherche d'informations lors des évaluations.

IP - INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL

5. IP1A. MAINTIEN DES ZONES PIONNIERES (BERGES, GREVES, ILOTS...)

La conservation des espèces inféodées aux milieux alluviaux pionniers est l'enjeu majeur de la gestion de l'ENSil de l'Ecopôle du Val d'Allier. Ainsi, ces zones nécessitent des travaux d'entretien annuels afin de les maintenir à un stade pionnier : débroussaillage, fauche, arrachage des ligneux et des végétations sur les radeaux... Ces travaux sont réalisés fin d'automne / début d'hiver afin de perturber le moins possible la biodiversité du site et notamment l'avifaune.

Ainsi, sur le pourtour des mares et des berges du bassin des Varennes, 1ha a fait l'objet d'un débroussaillage puis d'un arrachage des ligneux (saules et peupliers) dans la zone des haut-fonds.

La berge de La Montagne a été débroussaillée sur 50m.

Enfin, les 3 radeaux et l'îlot à Laro-limicoles ont fait l'objet de l'arrachage des végétations.

6. IP7A. ENTRETIEN DES BOISEMENTS (RIPISYLVES, HAIES, ARBRES ISOLEES...)

En tant que micro-écosystème, les arbres têtards doivent être régulièrement taillés (tous les 3-5 ans). De plus, les ripisylves des bassins font l'objet d'une veille particulière et des arbres peuvent être abattus ou taillés afin de garantir la stabilité et le fonctionnement écologique des berges tout en permettant d'offrir des points de vue au public. Ces travaux de tronçonnage sont effectués exclusivement l'hiver (période de repos végétatif).

7. IP8A. LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES VEGETALES

L'ENSil de l'Ecopôle du Val d'Allier abrite malheureusement de nombreuses espèces de plantes exotiques envahissantes. Les plus abondantes et celles pour lesquelles il est désormais inutile d'essayer de les éradiquer sont la Renouée du Japon, le Robinier faux-acacia et le Sèneçon du Cap. Concernant la Renouée, les nouvelles tâches naissantes sont cependant systématiquement arrachées afin de limiter la colonisation de secteur pour l'instant épargnés.

Mais il y a tout de même certaines espèces qui sont encore aujourd'hui peu abondante sur le site et pour lesquelles une veille très attentive est mise en œuvre. Ainsi, les berges sont surveillées pour arracher toutes tâches de Jussie à grandes fleurs, et les milieux ouverts sont parcourus afin de déceler la présence et d'éliminer les pieds d'Aster américaine. Cette lutte est réalisée au moyen de passages réguliers sur l'ensemble du site durant toute la saison de floraison de ces espèces, à savoir la période allant de juin à septembre.

8. IP12. GESTION DES MILIEUX OUVERTS : PRAIRIES, ZONES ENHERBEES ET ESPACES INTERSTICIELS

La richesse écologique du site est due en grande partie à la mosaïque d'habitats présents, en entre autres aux nombreux milieux ouverts divers et variés : prairies humides, prairies sèches et maigres, pelouses, talus et coteaux secs... Ces milieux accueillent de nombreuses espèces de Rhopalocères (papillons de jour), d'Orthoptères (grillons, criquets et sauterelles), d'Orchidées et autres plantes.

Deux techniques de gestion complémentaires et répondant à des contextes et objectifs différents sont mises en œuvre sur le site : l'écopastoralisme et la fauche tardive.

Zone	Surface fauchée (m²)
Prairie humide des Varennes	6983,071
Prairie maigre de l'Esplanade	4283,366
Haut-fonds	2903,566
Prairie maigre à Orchidées	2813,695
Berge de La Montagne	2787,121
Talus sous l'observatoire des Varennes	1809,728

Sur les zones de l'Ecopôle, ce sont 12,6 ha de prairie humide et 0,7 ha de prairie maigre qui ont été fauchés.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Localisation des zones fauchées



Légende

Périmètre ENSil_EVA

Fauche 2022

Berge de La Montagne

Hauts-fonds

Prairie humide des Varennes

Prairie maigre à Orchidées

Prairie maigre de l'Esplanade

Talus sous l'observatoire des Varennes

0 0,03 0,06 km

1:3 750



Sources : VisioNature (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)

Fonds de carte : Google Satellite

Date de réalisation : 2022-12-20

Conception : Pierre CHAUD (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

Bilan du pâturage ovins/caprins sur les parcs du Pacage et de l'Ecopôle, Laurent Maly, décembre 2022 :

SURFACE (Ha)	SITE	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
0,371	PACAGE	22/04.							26/11.
		7/04							
0,28	ECOPOLE 1			14/06.	13/07.		16/09.	26/10.	
		20/04 17/05					9 16/09		
0,278	ECOPOLE 2	29/04.	11/06.		28/07.		10/09.		5/11. 24/11.
		20/04 17/05						18/10 9/11	
0,225	ECOPOLE 3						11/09.	5/11.	
			17/05 4/06	9/06	26/07		16/09		3/11

SURFACE (Ha)	SITE	n jours pâturage	n jours Chèvres / Brebis	Chargement UGB/Ha/an	n Max Animaux	n Min Animaux
0,371	PACAGE	210	3636	0,4	21	11
		234	5265		36	8
0,28	ECOPOLE 1	68	305	0,46	6	3,5
		36	205		3	6
0,278	ECOPOLE 2	113	540	0,8	6	3
		50	267		6	2
0,225	ECOPOLE 3	56	223	0,4	6	3
		114	561		6	2
TOTAL 2021		447	4704			
2022		434	6298			

- Pas d'animaux entre le 04/06 et le 09/06 en raison de la tonte

- **Durée et pression de pâturage volontairement réduites sur P1 & P2 :**

Afin de tenter de limiter un développement déjà très marqué de certaines invasives et préserver la flore locale, les brebis ont été retirées des parcs 1 et 2.

En effet en l'absence de leur fauche dès juin ajouté à leurs caractères dominant et toxique pour les animaux favorise leur prolifération.

Elles profitent par ailleurs du surpâturage effectué par les animaux qui se rabattent sur la flore locale déjà fortement mise à mal par la sécheresse. Malheureusement cet effort de limitation de l'impact des invasives sur la flore locale a été rendu inutile par l'installation de l'âne dans le Parc 2.

- "Rafistolage" de la clôture en bordure de la héronnière au niveau de l'étang. Son état très dégradé laisse passer les chèvres qui ont largement pâture sous la héronnière

- En 2022 la pression de pâturage sur le Pacage a été beaucoup plus élevée qu'en 2021. Ceci est en grande partie lié à l'installation d'une dizaine de brebis. En effet, en l'absence de pâturage réel de la strate herbacée en 2021 (les chèvres pâturent plus volontiers la strate arbustive), celle-ci était relativement abondante et dynamique cette année. Elle a par ailleurs beaucoup mieux résisté à la sécheresse printanière et estivale que les autres parcs.

ME - MAINTENANCE ET ENTRETIEN

9. ME1A. LIMITER LES POLLUTIONS – NETTOYAGE

Deux fois par semaine, l'équipe de salariés en parcours d'insertion ramasse les déchets du site. L'équipe a le souci de maintenir propre le site ainsi que les alentours pour garder un site accueillant. La fréquentation a été massive en 2022. La Régie a organisé les départs en congés d'été de manière à maintenir cette prestation sans coupure. Durant la tournée des déchets, l'équipe en profite pour rappeler aux visiteurs les bonnes pratiques en matière de gestion de la pollution et des déchets. On constate malheureusement des dépôts de déchets qui ne concernent pas la fréquentation du site (bidons, évier, conduit de PVC etc.). Chaque tournée nécessite entre 8 et 20 sacs de 100 litres.

10. ME2A. ENTRETIEN DES PARCS DE PATURAGE

L'équipe de la Régie a entretenu tout le long de l'année les parcs de pâturage : entretien des abords, rénovation des cabanes (rajout de planche et vernissage), division d'un enclos (le 3), installation d'une nouvelle porte, rajout de clôture/grillage. L'équipe a traité la renouée dans l'enclos 2.

Deux fois par semaine, en période de pâturage, l'équipe apporte de l'eau aux animaux. Elle vérifie que les animaux aillent bien. En cas, de doute, un membre de l'équipe joint l'éleveur.

SP - SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

11. SP1. VEILLE ECOLOGIQUE

La surveillance environnementale mise en œuvre grâce à cette action, en plus des passages effectués sur le site pour les suivis et travaux, a permis pour cette année encore d'identifier de nombreuses sources de dérangements et perturbations pour la biodiversité de l'ENS.

La veille écologique à proprement parlé a représenté une demi-journée par mois. Cette surveillance se fait à pied en effectuant tout le tour du site.

12. SP2. VEILLE ET ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS

La Régie de Territoire des Deux Rives réalise des veilles sur l'ensemble des aménagements du site. En cas de détérioration, elle avertit le SEAT qui transmet les procédures à suivre pour réparer les aménagements.

En 2022, l'association a posé une barrière pour la mise en sécurité du site, route de mirefleurs.

Par ailleurs, l'association a coupé à la demande du SEAT de nombreuses branches d'acacias et de saule pour réaliser des aménagements (tuteur pour arbre, passerelle tressée etc).

13. SP3. PARTENARIAT POMPIERS, GENDARMERIE ET OFB

Afin de trouver et mettre en œuvre des solutions pour faire face aux problématiques occasionnées par la fréquentation importante du site, une réunion s'est tenue au SEAT le 30/11/2022, réunissant : le SEAT, la gendarmerie, l'OFB et la LPO.

AT - AMENAGEMENTS TOURISTIQUES ET GESTION DE LA FREQUENTATION

14. AT22A. ENTRETIEN DES CHEMINEMENTS ET AMENAGEMENTS

La Régie de Territoire des Deux Rives a participé activement à l'entretien des cheminements et des aménagements. Voici quelques illustrations : apport de gravier pour reboucher des trous, réparation d'une dizaine de marches, pose de grillage au niveau de la passerelle pour éviter que les usagers glissent, entretien du site au rotofil, pose/rénovation de panneaux et d'information ...

En vue des animations scolaire et grand public sur site, l'équipe de l'association a été particulièrement mobilisée pour l'entretien du site.

15. AT33. SIGNALÉTIQUE PEDAGOGIQUE ET REGLEMENTAIRE

La signalétique est un élément en perpétuelle évolution sur l'ENS. Elle doit permettre de s'adapter aux comportements des usagers et aux activités pratiquées. Cette année des panneaux supplémentaires ont été installés : Baignage interdite, pêche interdite, signalétique de balisage des sentiers.

PA - PRESTATIONS D'ACCUEIL ET ANIMATIONS

16. PA7. ETABLISSEMENT ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ANIMATIONS

INTERVENTIONS SCOLAIRES

Le lycée Camille Claudel de Clermont-Ferrand a pu bénéficier de 2 interventions sur le site. Nous avons passé la journée avec 3 groupes d'élèves de seconde et nous leur avons proposé de découvrir le site sous différentes formes : découverte et observation des oiseaux, initiation à la reconnaissance de la flore et enfin dessin et croquis du paysage.

Grâce à l'aide du groupe local de Cournon, nous avons pu proposer ce format de visite et ces ateliers très appréciés des élèves et des encadrants. La journée fût riche en découvertes et en partages.

Dates	Etablissements	Thématiques	Nb participants
14 avril 2022	Lycée Camille Claudel - Clermont-Ferrand	Découverte de l'Ecopôle, des oiseaux et de la flore	15
14 avril 2022	Lycée Camille Claudel - Clermont-Ferrand	Découverte de l'Ecopôle, des oiseaux et de la flore	15
TOTAL			30

INTERVENTION GRAND PUBLIC

Cette année, une balade nature a pu être proposées sur l'ENS de l'Ecopôle. Elle a été planifiée au printemps afin de pouvoir profiter au mieux des espèces estivantes.

Date	Thème	Nb participants
18 mai 2022	Le bal des estivants à l'Ecopôle du Val d'Allier	20
TOTAL		20

Dans le cadre du programme « Naturez-vous » du département, une autre sortie grand public a pu avoir lieu en février dans la cadre des journées mondiales des zones humides. Cette sortie a rassemblé 21 personnes.

Comme chaque année le SEAT propose et réalise un programme d'animation annuel axé sur la sensibilisation à la protection de la nature. En 2022 une dizaine d'animations nature ont eu lieu sur l'ENSIL auprès grand public en collaboration avec différents partenaires (NAP, Barbarin, Pose sauvage, etc...).

ÉCOPÔLE du Val d'Allier
SAISON 2022

MARDI 19 JUILLET
9h30 - 12h30
Animation Photo nature : entre pratique et éthique

MERcredi 13 JUILLET
9h30 - 12h
A la découverte de la biodiversité de l'Ecopôle du Val d'Allier - Focus Libellules

JEUDI 28 JUILLET
14h30 / 16h / 17h30
Balade contée et petit théâtre japonais avec la Kamicyclette

SAMEDI 30 JUILLET
14h30 / 16h / 17h30
Balade contée et petit théâtre japonais avec la Kamicyclette

MARDI 2 AOÛT
9h - 11h30
Animation Photo nature créative : l'eau et le "commun extraordinaire"

Infos & RESERVATIONS
OT MOND'ARVERNE
WWW.MONDARVERNE.COM
04 73 79 37 69

MERcredi 7 SEPTEMBRE
14h30 - 17h
Atelier Land Art (Ecopolys)

JEUdi 8 SEPTEMBRE
14h - 16h
Initiation à la pêche de loisir dans un plan d'eau (Ecopolys)

DIMANCHe 11 SEPTEMBRE
10h - 12h
Balade Patrimoine (Ecopolys)

DIMANCHe 11 SEPTEMBRE
10h - 12h
Géocaching Cache InTrash Out® (CITO) (Ecopolys)

DIMANCHe 11 SEPTEMBRE
13h - 17h
Géocaching (Ecopolys)

Animations Gratuites

Pour plus d'informations et pour toute réservation adressez vous à l'office de tourisme de Mond'Arverne :

En suivant ce lien : <https://www.mondarverne.com>
(Catégories > ACTIVITES ENCADREES > Animations nature à l'Ecopôle du Val d'Allier - La Roche Noire)
ou par téléphone : 04 73 79 37 69 Voir moins

Modifier

32 2 commentaires 40 partages

Commenter en tant q...

17. PA12. ORGANISATION DE CHANTIERS PARTICIPATIFS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

La LPO organisera son chantier annuel d'arrachage des ligneux dans la zone des haut-fonds en début d'année 2023 (janvier/février).

En plus de cela, un chantier a été organisé en partenariat avec Bouygues Immobilier, également sur la zone des haut-fonds. Ce chantier a été réalisé dans le cadre d'une convention de mécénat et a permis l'investissement de 20 salariés de Bouygues pour rouvrir des berges autour des mares.

CC - CREATION DE SUPPORT DE COMMUNICATION ET DE PEDAGOGIE

18. CC1. MISE EN PLACE ET SUIVI DES OUTILS DE COMMUNICATION (MEDIA, WEB, FLYERS...)



DATE Reportage : 28 mars 2022

DEPARTEMENT : Puy-de-Dôme

MEDIA (télé, radio, vidéo web...) : France 3 TV

THEME : Ecopôle du Val d'Allier et 50 ans LPO

A l'occasion des 50 ans de la LPO Auvergne, (re)découvrez l'Ecopôle du Val d'Allier, bel espace nature où la biodiversité a repris ses droits après des années d'exploitation des gravières. Avec Christian Bouchardy, Président de la LPO Auvergne, Pierre Chaud, chef de projet LPO et Christian Lamorelle, de France 3 Auvergne.

INTERVENANTS : Pierre Chaud, chef de projet LPO et Christian Bouchardy, président de la LPO en Auvergne
DIFFUSION (date, durée, émission) : diffusé le 2 mai 2022

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/.../jt-1213-auvergne>

L'occasion de voir quelques oiseaux intéressants et de mieux en comprendre les habitudes de vie, avec l'aide du commentaire de Margot de la LPO. Mais aussi de constater la manière dont un ancien site industriel – une carrière de granulats – a pu être réaménagée intelligemment en espace de préservation de la biodiversité.

Damien



De préférence, utilisez un écran le plus large possible en mode paysage pour parcourir le diaporama.

Cliquez à tout moment sur l'icône de fermeture en haut à droite pour sortir.

Si le diaporama ne s'affiche pas ci-dessus, cliquez [ici](#) pour le lancer manuellement.

Reportage réalisé le 19 février 2022 / tous crédits photo Damien Caillard, Tikographie, sauf mention contraire – merci à Margot pour son accueil et son aide.

📁 Grand Format

🔍 Biodiversité, Eau, Sensibilisation

Dans le Puy-de-Dôme, comment un écopôle a su transformer une gravière en espace naturel

Publié le 09/09/2022 à 11h43

Écrit par C. L avec Romy Ho-A-Chuck



Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

[Ignorer](#)

[S'inscrire](#)

 chez moi

 #onvous
répond

 programmes

 menu

Jusqu'au dimanche 11 septembre, l'écopôle du Val d'Allier organise la 7ème édition du festival

Ecopolys, dans le Puy-de-Dôme. De nombreuses animations sont prévues sur un site qui concilie activité humaine et protection de l'environnement. Il aura fallu presque 20 ans de transformation pour permettre le retour de la biodiversité sur cette ancienne carrière de granulats.

A Pérignat-ès-Allier, dans le Puy-de-Dôme, l'écopôle du Val d'Allier est un petit éden, placé sur l'axe migratoire de plus de 230 espèces d'oiseaux. Il constitue un site d'observation où l'on est pendu à ces jumelles. Angela, une jeune visiteuse, indique : *« Il y a avait beaucoup de bernacles, de la famille des oies. On a aussi vu un héron. Je ne me rappelle plus du reste ! »*.

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

[Ignorer](#)

[S'inscrire](#)



chez moi



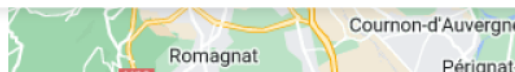
#onvous
répond



programmes



menu



Des oiseaux à découvrir

Le site propose 7 observatoires et 4 plans d'eau pour profiter de la nature. L'écopôle a été créé spécifiquement pour accueillir la faune ornithologique. Pierre Chaud, chef de projet LPO Auvergne-Rhône-Alpes, explique : « *Sur ce genre de site, on essaie de recréer leurs conditions naturelles pour que les animaux puissent se reproduire en toute tranquillité. Ce site fait partie du réseau des « Espaces naturels sensibles ». La réglementation et les travaux qu'on a pu y faire nous permettent de garantir un milieu de qualité pour la reproduction des oiseaux* ».

 durée de la vidéo: 02 min 21

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

[Ignorer](#)

[S'inscrire](#)



chez moi



#onvous
répond



programmes



menu

Le retour de la biodiversité

Le lieu est une ancienne gravière. A la fin de l'exploitation, en 2015, les élus et la Ligue de protection des oiseaux (LPO) ont décidé de le réhabiliter en site naturel. Un travail qui a permis le retour de la biodiversité. Jean-Pierre Buche, président du Syndicat d'études et d'aménagement touristique (SEAT), souligne : *« C'est l'exemple d'une coopération que je considère comme assez réussie entre un exploitant industriel, des experts comme le sont les gens de la LPO et des élus, qui ne sont spécialistes de rien mais qui ont des aspirations politiques comme j'espère en avoir ».*

Du maraîchage bio

Aujourd'hui, le public peut venir observer, se balader et découvrir les nombreux aménagements écologiques. Mais l'écopôle produit aussi des légumes. Benoît vend et cultive des produits bio. Il fait partie d'un espace test permettant à de futurs maraîchers de découvrir leur métier avant de s'installer. Anatole Gruzelle, coordinateur de projet de l'écopôle du Val d'Allier, précise : *« L'intérêt de cet espace est de permettre une activité maraîchère à proximité de grandes villes et de la métropole. Le but est de laisser un espace à disposition d'un porteur de projet qui souhaite s'installer sur le territoire, après avoir testé son activité en maraîchage biologique ».* Les projets ne manquent pas. A l'heure du changement climatique, les écopôles sont de beaux exemples de réhabilitation en espace naturel. Jusqu'au dimanche 11 septembre, l'écopôle du Val d'Allier organise la 7ème édition du festival Ecopolys afin de mieux se faire connaître.

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.

[Ignorer](#)

[S'inscrire](#)



chez moi



#onvous
répond



programmes



menu

Le SEAT assure via un stagiaire en chargé de communication en collaboration avec le coordinateur de projets, une somme d'actions de communication, en particulier sur l'ESNIL de l'Ecopôle du Val d'Allier au travers les réseaux sociaux, son site internet ainsi que par l'intermédiaire de supports physique. Ces diverses publications toute au long de l'année sont l'objet d'une annexe jointe à ce rapport.



MS - MANAGEMENT ET SOUTIEN

19. MS1. ORGANISATION ET ANIMATION DE COMITES TECHNIQUES ET D'UN COMITE DE PILOTAGE

Cette année aucun comité technique n'a été nécessaire.

Un comité de pilotage de restitution des actions réalisées en 2022 et de prévision des actions à mettre en œuvre en 2023 doit être organisé pour le début d'année 2023.

20. MS2. CONCERTATION PERMANENTE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Cette année, aucune réunion supplémentaire avec les acteurs et usagers n'a été nécessaire.

21. MS3. COORDINATION, SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER

La coordination des opérateurs entre-eux et avec le SEAT et les autres acteurs et partenaires est indispensable pour assurer la conduite et la bonne réalisation des actions, pour faire face aux imprévus et pour fluidifier les échanges réguliers et anticiper les problématiques de gestion.

Ce travail de coordination est difficile à mesurer, ce qui lui vaut la dénomination d'action « fantôme ». Il est impossible de comptabiliser tous les échanges sur une année (mails, appels téléphoniques, rencontres physiques, courriers...), mais le temps qu'ils représentent une fois cumulés n'est pas négligeable (et largement sous-estimé), ce qui justifie son financement.

BILAN FINANCIER 2022

Code	Intitulé	Prévisionnel 2022				Coût 2022		Remarques
		LPO	NAP	RT2R	TOTAL	LPO + NAP	TOTAL	
EI - Prestations de conseils, études et ingénierie		1 100,00 €	2 250,00 €	0,00 €	3 350,00 €	3 350,00 €	3 350,00 €	
EI1a	Etude de la biodiversité sur la zone Champmot							Plan de pâturage joint à ce rapport
EI2	Actualisation du plan de pâturage	550,00 €	2 250,00 €		2 800,00 €	2 800,00 €	2 800,00 €	
EI18	Etude et suivi de la fréquentation et des usages	550,00 €			550,00 €	550,00 €	550,00 €	Plus étude SEAT (stage = 17 000 €)
EI19	Etude hydrologique							
CS - Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel		6 600,00 €	0,00 €	0,00 €	6 600,00 €	6 600,00 €	6 600,00 €	
CS1	Suivi de l'Avifaune	6 600,00 €			6 600,00 €	6 600,00 €	6 600,00 €	Rapport de suivi dans ce RDA
CS2	Suivi des Rhopalocères							
CS3	Suivi des Orthoptères							
CS4	Suivi des Odonates							
CS5	Suivi des Amphibiens							
CS6	Suivi piscicole							
CS7	Suivi des Chiroptères							
CS9	Suivi de la végétation							
IE - Indicateur et évaluation		1 650,00 €	225,00 €	500,00 €	2 375,00 €	1 875,00 €	2 375,00 €	
IE 1	Rédaction du rapport d'activité annuel (dont ENS)	1 650,00 €	225,00 €	500,00 €	2 375,00 €	1 875,00 €	2 375,00 €	Livré en décembre 2022
IE 3	Evaluation du schéma directeur (dont PDG ENS) à 5 ans							
IE 4	Evaluation et actualisation du schéma directeur (dont PDG ENS) à 10 ans							
IP - Interventions sur le patrimoine naturel		10 864,00 €	5 800,00 €	2 000,00 €	18 664,00 €	16 664,00 €	18 664,00 €	
IP1a	Maintien des zones pionnières (berges, grèves, îlots à laro-limicoles)	1 156,00 €			1 156,00 €	1 156,00 €	1 156,00 €	Travaux réalisés en décembre 2022
IP2a	Entretien des radeaux à Laridés							
IP2b	Remplacement des radeaux à Laridés							

Code	Intitulé	Prévisionnel 2022				Coût 2022		Remarques
		LPO	NAP	RT2R	TOTAL	LPO + NAP	TOTAL	
IP3	Création et maintien des aménagements écologiques (abris aquatiques, abris terrestres, gîtes et nichoirs)							
IP5	Création de mares et maintien du réseau existant							
IP7a	Entretien des boisements (ripisylves, haies, arbres isolés...)	5 502,00 €		2 000,00 €	7 502,00 €	5 502,00 €	7 502,00 €	Travaux réalisés en décembre 2022
IP8a	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales	1 156,00 €			1 156,00 €	1 156,00 €	1 156,00 €	Veille et arrachage durant l'été 2022
IP12	Gestion des milieux ouverts : prairies, zones enherbées et espaces interstitiels	3 050,00 €	5 800,00 €		8 850,00 €	8 850,00 €	8 850,00 €	Pâturage de mars à novembre et fauche en décembre 2022
IP14	Restauration des zones pionnières en cours de fermeture							
IP15	Restauration de la Phragmitaie sur la digue de Bellerive							
ME - Maintenance, Entretien et Outils Partagés		0,00 €	1 125,00 €	14 000,00 €	15 125,00 €	1 125,00 €	15 125,00 €	
ME1a	Limitier les pollutions - nettoyage			8 500,00 €	8 500,00 €		8 500,00 €	
ME2a	Entretien des parcs de pâturage		1 125,00 €	5 500,00 €	6 625,00 €	1 125,00 €	6 625,00 €	
ME2b	Restauration des parcs de pâturage							
SP - Surveillance et Police de l'Environnement		3 025,00 €	0,00 €	5 000,00 €	8 025,00 €	3 025,00 €	8 025,00 €	
SP 1	Veille écologique	2 750,00 €			2 750,00 €	2 750,00 €	2 750,00 €	> 2 passages / mois sur le site
SP 2	Veille et entretien aménagements			5 000,00 €	5 000,00 €		5 000,00 €	
SP3	Partenariat pompiers, gendarmerie et OFB	275,00 €			275,00 €	275,00 €	275,00 €	1 réunion en novembre 2022
SP 6	Sécuriser le site de l'Ecopole du Val d'Allier : Gardiennage du site							
AT - Aménagement touristique et gestion de la fréquentation		2 356,00 €	0,00 €	2 000,00 €	4 356,00 €	1 806,00 €	3 806,00 €	
AT6	Accompagnement du projet d'aménagement de la zone Champmot et de la mare pédagogique ENSil							
AT22a	Entretien des cheminements et des aménagements	1 256,00 €		2 000,00 €	3 256,00 €	1 256,00 €	3 256,00 €	
AT22b	Restauration des cheminements et des aménagements							
AT33	Signalétique pédagogique et réglementaire	1 100,00 €			1 100,00 €	550,00 €	550,00 €	Installation de panneaux supplémentaires, à poursuivre en 2023

Code	Intitulé	Prévisionnel 2022				Coût 2022		Remarques
		LPO	NAP	RT2R	TOTAL	LPO + NAP	TOTAL	
PA - Prestations d'accueil et d'animation		1 345,00 €	0,00 €	0,00 €	1 345,00 €	1 345,00 €	1 345,00 €	
PA7	Etablissement et mise en œuvre d'un programme d'animations	795,00 €			795,00 €	795,00 €	795,00 €	2 animations scolaires et 1 grand public + animations grand public hors plan de gestion
PA12	Organisation de chantiers participatifs en faveur de la biodiversité	550,00 €			550,00 €	550,00 €	550,00 €	Chantier réalisé le 10/12/2022
Cc - Création de supports de communication et de pédagogie		550,00 €	0,00 €	0,00 €	550,00 €	550,00 €	550,00 €	
CC1	Mise en place et suivi des outils de communication (média, web, flyer...)	550,00 €			550,00 €	550,00 €	550,00 €	
MS - Management et soutien		3 575,00 €	450,00 €	500,00 €	4 525,00 €	3 300,00 €	3 800,00 €	
MS1	Organisation et animation de comités techniques et comité de pilotage	550,00 €			550,00 €	550,00 €	550,00 €	Comité de pilotage prévu en janvier 2023
MS2	Concertation permanente avec les acteurs locaux	275,00 €	450,00 €		725,00 €	0,00 €	0 €	Pas de réunion supplémentaire nécessaire cette année
MS3	Coordination, Suivi administratif et financier	2 750,00 €			3 250,00 €	2 750,00 €	3 250,00 €	
MS4	Maîtrise foncière et conventions							
COÛTS TOTAUX		31 065,00 €	9 850,00 €	24 000,00 €	64 915,00 €	39 640,00 €	63 190,00 €	-1 725,00 € par rapport au prévisionnel

PREVISIONNEL 2023

BIBLIOGRAPHIE